

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

JPMORGAN CHASE BANK, NATIONAL ASSOCIATION

Dotation de l'agence française : 175 152 685 euros.
Siège social : 270 Park Avenue, New York U.S.A.
Succursale : 14, place Vendôme, 75001 Paris
712 041 334 R.C.S. Paris

Extrait du rapport annuel de JPMorgan Chase & Co NY 2014

Éléments financiers importants

A la date du 31 décembre ou pour l'exercice clos à cette date (en millions sauf pour les montants par action, ratios et effectifs)

		2014		2013
Report de base (a)				
Total produits nets	\$	94 205	\$	96 606
Total charges hors intérêts		61 274		70 467
Gains avant-provisions		32 931		26 139
Provisions pour pertes sur crédit		3 139		225
Résultat net	\$	27 762	\$	17 923
Données par action ordinaire				
Résultat net par action :				
de base	\$	5,34	\$	4,39
Dilué		5,29		4,35
Dividendes en numéraire déclarés		1,58		1,44
Valeur comptable		57,07		53,25
Valeur comptable des immobilisations corporelles (b)		44,69		40,81
Sélection de ratios				
Rendement des capitaux propres		10 %		9 %
Rendement des capitaux propres corporels (b)		13		11
Ratio CET1 (c)		10,2		10,7
Ratio Tier 1 (c)		11,6		11,9
Ratio Global (c)		13,1		14,4
Sélection de données du bilan (fin de bilan)				
Prêts	\$	757 336		738 418
Total de l'actif		2 573 126	\$	2 415 689
Dépôts		1 363 427		1 287 765
Total des capitaux propres		232 065		211 178
Effectifs		241 359		251 196

(a) Les résultats sont présentés en accord avec les principes comptables généralement admis aux USA (les US GAAP), sauf indication contraire.

(b) Evaluation financière Non-GAAP. Pour de plus amples informations, se reporter à « Explication et rapprochement dans l'utilisation des évaluations financières Non-GAAP » dans le présent Rapport Annuel.

(c) Les dispositions transitoires de Bâle III sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Les données relatives aux périodes antérieures sont basées sur les règles de Bâle I. A compter du 31 décembre 2014, les ratios présentés sont calculés selon la méthode « Advanced Transitional Approach » de Bâle III. Le ratio CET1 de Bâle III a remplacé le ratio Tier 1 de Bâle I. Avant l'entrée en vigueur de Bâle III, le ratio Tier 1 de Bâle I était une mesure financière non-GAAP. Pour de plus amples détails, se référer aux « Capitaux Réglementaires » dans le présent Rapport Annuel.

JPMorgan Chase & Co. (symbole utilisé à la bourse de New York : JPM) est un prestataire de services financiers mondial de premier plan avec des actifs de 2,6 trillions de dollars et des opérations dans le monde entier. L'entreprise a une position de leader dans la banque d'investissement, les services financiers aux consommateurs, le financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises du secteur commercial, les transactions financières

et la gestion d'actifs. JPMorgan Chase & Co. qui est une composante de l'indice *Dow Jones Industrial Average*, l'indice moyen du secteur, est au service de millions de consommateurs aux États-Unis et aussi de nombreuses sociétés, institutions et administrations qui sont ses clients dans le cadre de ses différentes marques J.P. Morgan et Chase.

Vous pouvez trouver des informations sur les capacités de J.P. Morgan sur le site jpmorgan.com et de Chase sur le site chase.com. Des informations sur l'entreprise sont à votre disposition sur jpmorganchase.com

Chers Actionnaires,

Il y a maintenant sept ans, le monde a été secoué par une crise financière. Depuis lors, notre société est confrontée à d'importantes difficultés découlant de cette crise. Nous avons traversé une tempête économique, politique et sociale sans précédent, dont l'impact se fera encore sentir pendant des années et peut-être même des décennies. Malgré cette période troublée, j'ai été surtout frappé par la capacité de notre entreprise à devenir plus forte, et à ne jamais cesser de soutenir ses clients, les communautés ainsi que la croissance des économies du monde entier.

Je me sens extraordinairement privilégié de travailler pour cette grande entreprise, avec des collaborateurs aussi talentueux. Notre équipe dirigeante et nos employés accomplissent chaque jour un travail remarquable, parfois en dépit d'une énorme pression, tout en traitant un très grand nombre d'opérations complexes et de questions réglementaires. La capacité de nos collaborateurs et de notre société à relever les défis et à admettre leurs erreurs tout en continuant à développer nos activités et à soutenir nos clients me remplit de fierté.

Notre société a réalisé un résultat net record de 21,8 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 97,9 milliards de dollars en 2014. En fait, sur les cinq dernières années, nous avons enregistré quatre années de résultats record, et espérons poursuivre sur cette lancée à l'avenir. Ces résultats reflètent une excellente performance de nos activités principales. Nos quatre franchises ont maintenu, et même renforcé, leurs positions dominantes et continué à gagner des parts de marché, à améliorer la satisfaction de la clientèle et à encourager l'innovation. Nous avons également continué à tenir nos engagements en termes de simplification, de respect des exigences réglementaires, de contrôle, de maîtrise des dépenses et de fonds propres réglementaires.

Provisions pour pertes sur crédit

Exercice clos au 31 décembre (en millions)		2014		2013		2012
Consommateurs, hors cartes bancaires	\$	419	\$	(1 871)	\$	302
Cartes bancaires		3 079		2 179		3 444
Total consommateurs		3 498		308		3 746
Entreprises		(359)		(83)		(361)
Total des provisions pour pertes sur crédit	\$	3 139	\$	225	\$	3 385

2014 comparé à 2013

Les provisions pour pertes sur crédit ont augmenté de 2,9 millions par rapport à l'année précédente étant donné que la baisse des provisions sur les crédits aux consommateurs a été partiellement compensée par des dépréciations nettes plus faibles. La diminution des provisions sur les crédits aux consommateurs en 2014 a été principalement liée aux prêts à la consommation hors cartes bancaires, et reflète l'amélioration continue des prix des logements et des tendances en matière de défauts de paiement dans le portefeuille de crédits immobiliers résidentiels. La provision sur les crédits aux entreprises a reflété un environnement favorable aux crédits.

2013 comparé à 2012

Les provisions pour pertes sur crédit ont diminué de 3,2 milliards en comparaison avec l'année précédente, du fait de la baisse des provisions pour pertes sur les crédits à la consommation et des dépréciations nettes plus faibles, en partie dues aux dépréciations progressives comptabilisées en 2012 conformément aux recommandations réglementaires concernant certains prêts radiés en application du Chapitre 7 sur la faillite.

La diminution des provisions sur les crédits à la consommation en 2013 a reflété l'amélioration des prix des logements du portefeuille des crédits immobiliers résidentiels et des tendances en matière de défauts de paiement dans les portefeuilles des crédits immobiliers résidentiels et des cartes de crédit. La provision sur les crédits aux entreprises de 2013 a reflété un environnement favorable aux crédits et la stabilité des tendances en matière de qualité des crédits.

Rapport de la direction sur le contrôle interne du reporting financier

La direction de JPMorgan Chase & Co. (« JPMorgan Chase » ou « l'Entreprise ») est tenue de mettre en place et de maintenir un contrôle interne approprié du reporting financier. La procédure de contrôle interne du reporting financier est conçue ou supervisée par les principaux dirigeants et responsables financiers, ou par des personnes exerçant des fonctions similaires, et appliquée par le conseil d'administration de JPMorgan Chase, sa direction et d'autres membres de son personnel afin de garantir la fiabilité du reporting financier et de l'établissement des états financiers à des fins externes, en accord avec les principes comptables généralement admis aux États-Unis.

Le contrôle interne exercé par JPMorgan Chase sur le reporting financier comprend les politiques et les procédures qui (1) concernent la tenue de dossiers reflétant fidèlement, avec exactitude et de manière suffisamment détaillée, les transactions et les cessions d'actifs de la Société, (2) garantissent raisonnablement que les transactions sont consignées de manière à permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis et que les recettes et les dépenses de la Société sont effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de JPMorgan Chase et (3) apportent une garantie raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de l'acquisition, de l'utilisation ou de la cession non autorisée d'actifs de la Société pouvant avoir un effet préjudiciable sur les états financiers.

Le contrôle interne du reporting financier ayant ses limites, il peut ne pas prévenir ou détecter les déclarations inexactes. Toute projection de l'évaluation de l'efficacité dans le futur est également confrontée au risque que les contrôles se révèlent inappropriés du fait du changement des conditions ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures puisse avoir diminué. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne du reporting financier

effectué par la Société au 31 décembre 2014. Pour effectuer cette évaluation, la direction a utilisé le cadre du «Cadre intégré 2013 du Contrôle interne» édicté par le comité des sponsors (*Committee of Sponsoring Organizations*) de la commission Treadway dénommé couramment les critères «COSO».

Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu, à la date du 31 décembre 2014, que le contrôle interne du reporting financier effectué par JPMorgan Chase était efficace et réalisé sur la base des critères COSO 2013. En outre, sur la base de l'évaluation réalisée par sa direction, la Société a conclu que le contrôle interne de son reporting financier au 31 décembre 2014 ne présentait pas d'anomalie importante.

L'efficacité du contrôle interne exercé par la Société sur le reporting financier au 31 décembre 2014 a été vérifiée par PricewaterhouseCoopers LLP, un cabinet d'expertise comptable indépendant, comme indiqué ci-après dans son rapport.

Le 24 février 2015

James Dimon
Président Directeur Général

Marianne Lake
Vice-président et Directeur Financier

Rapport du cabinet d'expertise comptable indépendant

Rapport Annuel 2014 JPMorgan Chase & Co

Au conseil d'administration et aux actionnaires de JPMorgan Chase & Co. :

De notre point de vue, les bilans consolidés et les comptes de résultat consolidés qui s'y rapportent, le résultat global, les variations des capitaux propres et des flux de trésorerie qui sont joints reflètent fidèlement, sur tous les points importants, la situation financière de JPMorgan Chase & Co. et de ses filiales (« l'Entreprise ») aux 31 décembre 2014 et 2013 ainsi que les résultats de leurs opérations et leurs flux de trésorerie pour chacun des trois exercices de la période qui s'est achevée le 31 décembre 2014 et ce, en accord avec les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis. Nous considérons également que l'Entreprise a exercé, sur tous les points importants, un contrôle interne efficace sur le reporting financier jusqu'au 31 décembre 2014, sur la base des critères fixés par le COSO, le comité des sponsors (*Committee of Sponsoring Organizations*) de la Commission Treadway dans son « Cadre intégré 2013 du Contrôle interne ». La direction de l'Entreprise est responsable de l'établissement de ces états financiers, du maintien d'un contrôle interne efficace sur le reporting financier et de l'évaluation de l'efficacité de ce contrôle interne qui figure dans le «Rapport de la direction sur le contrôle interne du reporting financier» joint. Notre responsabilité consiste à émettre des avis sur ces états financiers ainsi que sur le contrôle interne du reporting financier exercé par l'Entreprise, sur la base de nos audits effectués sur place. Nous avons mené nos audits conformément aux normes du *Public Company Accounting Oversight Board* (Etats-Unis). Ces normes exigent que nous planifions et réalisons nos audits de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune anomalie importante et que le reporting financier a fait l'objet d'un contrôle interne efficace sur tous les points importants. Nos audits des états financiers comprennent l'examen par sondages des justificatifs des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation des principes comptables appliqués ainsi que des principales évaluations formulées par la direction, de même que l'évaluation de la présentation de l'état financier global. Notre audit du contrôle interne du reporting financier a inclus l'obtention d'explications sur ce contrôle interne du reporting financier, l'évaluation du risque d'une défaillance importante, la vérification et l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle du contrôle interne par rapport au risque évalué. Dans nos audits, nous appliquons également d'autres procédures jugées nécessaires compte-tenu des circonstances. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable pour nous permettre de nous forger une opinion.

La procédure de contrôle interne du reporting financier d'une société est conçue pour apporter une garantie raisonnable de la fiabilité du reporting financier et de l'établissement des états financiers à des fins externes conformément aux principes comptables généralement admis. Le contrôle interne exercé par une société sur le reporting financier comprend les politiques et les procédures qui (i) concernent la tenue de documents reflétant fidèlement, avec exactitude et de manière raisonnablement détaillée, les transactions et cessions d'actifs de la Société, (ii) garantissent que les transactions sont consignées de manière à permettre l'établissement des états financiers en accord avec les principes comptables généralement admis et que les recettes et dépenses de la Société sont effectuées uniquement avec les autorisations de la direction et des administrateurs de la société et (iii) apportent une garantie raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps d'une acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société pouvant avoir un effet préjudiciable sur les états financiers.

Le contrôle interne du reporting financier ayant ses limites, il peut ne pas empêcher ou détecter les déclarations inexactes. En outre, toute projection de l'évaluation de l'efficacité dans le futur est confrontée au risque que les contrôles puissent s'avérer inappropriés du fait du changement des conditions ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures puisse avoir diminué.

Le 24 février 2015

PricewaterhouseCoopers LLP

PricewaterhouseCoopers LLP - 300 Madison Avenue - New York, NY 10017

Compte de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)		2014		2013		2012
Produits						
Commissions sur activités de banque d'investissement	\$	6 542	\$	6 354	\$	5 808
Transactions principales		10 531		10 141		5 536
Commissions sur prêts et dépôts		5 801		5 945		6 196
Gestion d'actifs, administration et commissions		15 931		15 106		13 868
Gains sur titres(a)		77		667		2 110
Commissions sur prêts hypothécaires et revenus assimilés		3 563		5 205		8 687

Revenus de l'activité cartes de crédit		6 020		6 022		5 658
Autres produits		2 106		3 847		4 258
Produits hors intérêts		50 571		53 287		52 953
Produits d'intérêts		51 531		52 669		55 953
Charges d'intérêts		7 897		9 350		11 043
Produits d'intérêts nets		43 634		43 319		44 910
Total produits nets		94 205		96 606		97 031
Provisions pour pertes sur crédit		3 139		225		3 385
Charges hors intérêts						
Charges de personnel		30 160		30 810		30 585
Charges locatives		3 909		3 693		3 925
Charges de technologie, de communication et d'équipement		5 804		5 425		5 224
Honoraires et services externes		7 705		7 641		7 429
Marketing		2 550		2 500		2 577
Autres charges		11 146		20 398		14 989
Total des charges hors intérêts		61 274		70 467		64 729
Résultat avant impôt		29 792		25 914		28 917
Impôt		8 030		7 991		7 633
Résultat net	\$	21 762	\$	17 923	\$	21 284
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	\$	20 093	\$	16 593	\$	19 877
Résultat net par action ordinaire						
Bénéfices par action avant dilution	\$	5,34	\$	4,39	\$	5,22
Bénéfices par action après dilution		5,29		4,35		5,20
Nombre moyen d'actions avant dilution		3 763,5		3 782,4		3 809,4
Nombre moyen d'actions après dilution		3 797,5		3 814,9		3 822,2
Dividendes en numéraire déclarés par action ordinaire	\$	1,58	\$	1,44	\$	1,20

(a) Les dépréciations « autres que provisoires » suivantes sont comprises dans les gains sur titres des périodes présentées.

Exercice clos le 31 décembre (en millions)		2014		2013		2012
Titres de créance subissant des pertes sur crédit que la Société ne veut pas vendre	\$	(2)	\$	(1)	\$	(113)
Total des dépréciations « autres que provisoires »						
Pertes enregistrées dans/(reclassées à partir de) autre résultat global		—		-		85
Total des pertes de crédits enregistrées dans le revenu		(2)		(1)		(28)
Titres que la Société a l'intention de vendre		(2)		(20)		(15)-
Total des dépréciations autres que provisoires enregistrées dans le revenu	\$	(4)	\$	(21)	\$	(43)

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

Compte du résultat global consolidé

Exercice clos le 31 décembre (en millions)		2014		2013		2012
Résultat net	\$	21 762	\$	17 923	\$	21 284
Autre résultat/(perte) global(e), après-impôt						
Bénéfices/(pertes) non réalisé(e)s sur les titres AFS		1 975		(4 070)		3 303
Ajustements de conversion, nets de couvertures		(11)		(41)		(69)
Couvertures des flux de trésorerie		44		(259)		69
Régime de prestation définies et plans OPEB		(1018)		1 467		(145)
Total des autres revenus/(pertes) globaux, après-impôt		990		(2 903)		3 158
Résultat global	\$	22 752	\$	15 020	\$	24 442

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

Bilans consolidés

Au 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)

Actifs	2014	2013
Liquidités et créances sur les banques	\$ 27 831	\$ 39 771
Dépôts bancaires	484 477	316 051
Fonds fédéraux cédés et titres acquis dans le cadre de contrats de revente (dont 28 585 \$ et 25 135 \$ à leur juste valeur)	215 803	248 116
Titres empruntés (dont 992 \$ et 3 739 \$ à leur juste valeur)	113 435	111 465
Actifs de transaction (dont actifs donnés en garantie pour 125 034 \$ et 116 499\$)	398 988	374 664
Titres (dont 298 752 \$ et 239 977 \$ à leur juste valeur et 24 912 \$ et 23 446 \$ d'actifs nantis)	348 004	354 003
Prêts (dont 2 611 \$ et 2 011 \$ à leur juste valeur)	757 336	738 418
Provision pour pertes sur prêts	(14 185)	(16 564)
Prêts, nets de provision pour pertes sur prêts	743 151	722 154
Intérêts courus et créances à percevoir	70 079	65 160
Locaux et équipements	15 133	14 891
Valeur économique des éléments incorporels (<i>Goodwill</i>)	47 647	48 08175
Droits au titre de la gestion de prêts hypothécaires	7 436	9 614
Autres immobilisations incorporelles	1 192	1 618
Autres actifs (dont 12 366 \$ et 15 187\$ à leur juste valeur et actifs nantis pour 1 396 \$ et 2 066 \$)	102 950	110 101
Total de l'actif	\$ 2 573 126	\$ 2 415 689
Passif	2014	2013
Dépôts (dont 8 807 \$ et 6 624\$ à leur juste valeur)	\$ 1 363 427	\$ 1 287 765
Fonds fédéraux acquis et titres prêtés ou cédés dans le cadre de contrats de rachat (dont 2 979 et 5 426\$ à leur juste valeur)	192 101	181 163
Effets de commerce	66 344	57 848
Autres fonds empruntés (dont 14 739 \$ et 13 306\$ à leur juste valeur)	30 222	27 994
Passifs de transaction	152 815	137 744
Comptes débiteurs et passifs divers (dont 36 \$ et 25 \$ à leur juste valeur)	206 954	194 491
Intérêts bénéficiaires émis par des entités à intérêts variables consolidées (VIE) (dont 2 162 \$ et 1 996 \$ à leur juste valeur)	52 362	49 617
Dette à long terme (dont 30 226 \$ et 28 878\$ à leur juste valeur)	276 836	267 889
Total du passif (a)	2 341 061	2 204 511
Engagements et passifs éventuels (voir Notes 29, 30 et 31)		
Capitaux propres		
Actions privilégiées (valeur d'1\$, 200 000 000 d'actions autorisées, 1 115 750 et 1 115 750 actions émises)	20 063	11 158
Actions ordinaires (valeur d'1 \$; 9 000 000 000 d'actions autorisées; 4 104 933 895 d'actions émises)	4 105	4 105
Excédent de capital	93 270	93 8284
Bénéfices non distribués	130 315	115 756
Autre résultat global cumulé	2 189	1 199
Actions détenues dans le Trust RSU, à leur coût d'achat (472 953 actions et 476 642 actions)	(21)	(21)
Actions propres, au coût d'achat (390 144 630 actions et 348 825 583 actions)	(17 856)	(14 847)
Total des capitaux propres	232 065	211 178
Total du passif et des capitaux propres	\$ 2 573 126	\$ 2 415 689

(a) Le tableau suivant présente les informations sur les actifs et les passifs se rapportant au(x) VIE(s) qui sont consolidées par la Société aux dates du 31 décembre 2014 et 2013. La différence entre le total des actifs et des passifs des VIE représente les participations de la Société dans ces entités, qui ont été éliminées dans la consolidation.

31 décembre, (en millions)

Actifs	2014	2013
Actifs de transaction	\$ 9 090	\$ 6 366
Prêts	68 880	70 072
Tous les autres actifs	1 815	2 168
Total des actifs	\$ 79 785	\$ 78 606
Passifs	2014	2013
Participations bénéficiaires émises par les entités à participation variable (VIE) consolidées	\$ 52 362	\$ 49 617
Tous les autres passifs	949	1 061
Total des passifs	\$ 53 311	\$ 50 678

Les actifs des VIEs consolidées sont utilisés pour régler les passifs de ces entités. Les détenteurs de participations ne recourent pas au crédit général de JPMorgan Chase. Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Société a augmenté le programme de crédit limité de respectivement 2 milliards de dollars et 2,6 milliards de dollars, concernant les conduits multi-cédants gérés par la Société qui sont éliminés de la consolidation. Pour de plus amples informations, se reporter à la Note 16 du présent Rapport Annuel.

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

Etats des variations des capitaux propres consolidés

Exercice clos au 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)		2014		2013		2012
Actions privilégiées						
Solde au 1^{er} janvier	\$	11 158	\$	9 058	\$	7 800
Emission d'actions privilégiées		8 905		3 900		1 258
Remboursement d'actions privilégiées		—		(1 800)		—
Solde au 31 décembre		20 063		11 158		9 058
Actions ordinaires						
Solde au 1 ^{er} janvier et au 31 décembre		4 105		4 105		4 105
Excédent de capital						
Solde au 1 ^{er} janvier		93 828		94 604		95 602
Actions émises et engagements à émettre des actions ordinaires au titre de la rémunération en actions du personnel et impact fiscal		(508)		(752)		(736)
Divers		(50)		(24)		(262)
Solde au 31 décembre		93 270		93 828		94 604
Bénéfices non distribués						
Solde au 1 ^{er} janvier		115 756		104 223		88 315
Résultat net		21 762		17 923		21 284
Dividendes déclarés :						
Actions privilégiées		(1 125)		(805)		(647)
Actions ordinaires (respectivement 1,58 \$, 1,44 \$ et 1,20 \$ par action pour les exercices 2014, 2013 et 2012)		(6 078)		(5 585)		(4 729)
Solde au 31 décembre		130 315		115 756		104 223
Autres éléments du résultat global cumulé/(perte)						
Solde au 1^{er} janvier		1 199		4 102		944
Autre résultat global/(déficit)		990		(2903)		3 158
Solde au 31 décembre		2 189		1 199		4 102
Actions détenues dans le Trust RSU, au prix d'achat						
Solde au 1^{er} janvier		(21)		(21)		(38)
Réémission du Trust RSU		—		—		17
Solde au 31 décembre		(21)		(21)		(21)
Actions propres, au coût d'achat						
Solde au 1^{er} janvier		(14 847)		(12 002)		(13 155)

Acquisition d'actions propres		(4 760)		(4 789)		(1 415)
Réémission d'actions propres		1 751		1 944		2574
Rachats d'actions liés à la rémunération du personnel en actions		-		-		(6)
Solde au 31 décembre		(17 856)		(14 847)		(12 002)
Total des capitaux propres	\$	232 065	\$	211 178	\$	204 069

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

JPMorgan Chase & Co (« JP Morgan Chase » ou la « Société »), société de holding financière immatriculée dans l'Etat du Delaware en 1968, est une entreprise majeure du secteur des services financiers et compte parmi les plus grandes institutions bancaires des Etats-Unis (« U.S.A. »), avec des opérations dans le monde entier. La Société fait partie des leaders dans les domaines de la banque d'investissement, des services financiers aux consommateurs, aux petites et moyennes entreprises et au secteur commercial, et aussi dans le domaine des transactions financières, de la gestion d'actifs et de l'investissement dans les capitaux privés. Les politiques comptables et de reporting financier de JPMorgan Chase et de ses filiales sont conformes aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis (« GAAP U.S. »). Elles sont également conformes aux directives, le cas échéant, des autorités de réglementation en matière de comptabilité et de reporting financier.

Certains montants relatifs aux exercices antérieurs ont été reclassés afin de respecter la présentation actuelle.

Utilisation de prévisions budgétaires dans l'établissement des états financiers consolidés

L'établissement des états financiers consolidés exige que la direction établisse des prévisions et des hypothèses qui ont des conséquences sur les montants déclarés à l'actif et au passif, les recettes et les dépenses et la mention d'actifs et de passifs éventuels. Les résultats réels pourraient différer de ces prévisions.

Conversion des devises étrangères

JPMorgan Chase convertit les éléments de l'actif et du passif et les produits et les charges libellés en devises étrangères en dollars américains en utilisant les taux de change en vigueur.

Les gains et les pertes liés à la conversion des états financiers libellés en monnaie fonctionnelle pour les besoins des déclarations aux États-Unis sont inscrits au poste « autres éléments du résultat/déficit global » dans les capitaux propres. Les gains et les pertes afférents à la conversion de transactions libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle, y compris des opérations en dehors des Etats-Unis pour lesquelles la monnaie fonctionnelle est le dollar US, sont portés au compte de résultat consolidé.

État des flux de trésorerie

Dans les états consolidés des flux de trésorerie de JPMorgan Chase, la trésorerie est définie comme les montants figurant dans la rubrique liquidités et créances sur les banques.

Pratiques comptables importantes

Le tableau suivant mentionne les autres pratiques comptables importantes de JPMorgan Chase ainsi que la note et la page contenant la description détaillée de chaque pratique.

Note 2 – Changements concernant les activités et les évolutions

Événements ultérieurs

Dans le cadre du programme de simplification de la Société, la vente d'une partie de l'activité investissements privés (« vente Private Equity ») a été conclue le 9 janvier 2015. Parallèlement à cette vente, une nouvelle société de gestion indépendante a été constituée par les spécialistes en investissements de l'ancienne One Equity Partners (« OEP »). La nouvelle société fournira des services de gestion des investissements à l'acquéreur des investissements cédés dans la vente Private Equity ainsi que pour la partie des investissements privés conservés par la Société. A sa conclusion, cette transaction n'a eu aucun impact important sur les bilans consolidés ou les résultats des opérations de la Société.

Note 7 – Autres produits hors intérêts

Commissions sur activités de banque d'investissement

Cette catégorie de produits comprend les commissions liées aux activités de placement d'actions et d'obligations ainsi que celles liées aux activités de conseil. Les commissions de placement sont comptabilisées comme produits dès que la Société a rendu tous les services à l'émetteur et est en droit de percevoir la commission due, si cette commission n'est pas soumise à d'autres conditions. Les commissions de placement sont nettes de frais de syndication. La Société comptabilise comme produits les commissions perçues au titre des montages de crédit et de ses activités de syndication, dès que les critères de détention, de délai et de rendement sont remplis. Les commissions liées aux activités de conseil sont comptabilisées comme produits lorsque les prestations de services correspondantes ont été exécutées et que les commissions sont dues.

Le tableau ci-dessous détaille les composants des commissions sur activités de banque d'investissement :

Exercice clos au 31 décembre (en millions de \$)	2014	2013	2012
Placement :			

Actions	\$ 1 571	1499	\$ 1 026
Obligations	3 340	3 537	3 290
Total des placements	4 911	5 036	4 316
Conseil	1 631	1 318	1 492
Total commissions banque d'investissement	\$ 6 542	6 354	\$ 5 808

Principales transactions

Les produits des transactions principales sont constitués des gains et des pertes réalisés et non réalisés sur des produits dérivés, d'autres instruments financiers (y compris ceux comptabilisés à la juste valeur) utilisés dans le cadre d'activités de tenue de marché orientées client et des investissements dans des capitaux privés. Dans le cadre des activités de tenue de marché orientées client, la Société négocie des actions et obligations, des produits dérivés et des matières premières (y compris des stocks physiques de matières premières et des instruments financiers dérivés de matières premières).

Les produits issus des principales transactions englobent également certains gains et pertes réalisés et non réalisés se rapportant aux opérations de couverture et aux activités spécifiques de gestion de risques, parmi lesquelles : (a) certains produits dérivés désignés dans les relations ouvrant droit à couverture (principalement des couvertures à leur juste valeur des matières premières et du risque de change), (b) certains produits dérivés utilisés à des fins de gestion de risques spécifiques, principalement pour limiter le risque de crédit, le risque de change et le risque lié aux matières premières et (c) d'autres produits dérivés, incluant le portefeuille de crédit synthétique.

Sur le plan financier, la Société effectue des transactions portant sur des produits dérivés négociés de gré à gré (par exemple les swaps, opérations à terme, options) et les produits dérivés négociés sur une place boursière, qui référencent un vaste éventail de matières premières sous-jacentes. Sur le plan physique, la Société achète et vend principalement des métaux précieux et de base, et peut détenir des stocks d'autres matières premières dans le cadre d'accords financiers et autres avec des clients. Avant la vente en 2014 de certaines parties de son activité matières premières, la Société était également engagée dans l'acquisition, la cession, le transport et le stockage d'électricité, de gaz, de gaz naturel liquéfié, de charbon, de pétrole brut, de produits raffinés. Les stocks de matières premières sont généralement comptabilisés à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la valeur du marché (la valeur du marché correspond approximativement à la juste valeur), sous réserve de corrections liées à la comptabilisation de la couverture à la juste valeur, les gains et les pertes réalisés ainsi que les pertes non réalisés étant enregistrés dans les produits des transactions principales.

Le tableau suivant présente tous les gains et pertes réalisés et non réalisés enregistrés dans les produits des transactions principales. Il ne comprend pas les produits d'intérêts et charges d'intérêts sur les actifs et passifs de transactions, qui font partie intégrante de la performance générale des activités de tenue de marché orientées client. Les produits des transactions sont principalement présentés par type d'instrument. Les activités de tenue de marché orientées client de la Société utilisent divers types d'instruments selon leurs activités de tenue de marché et de gestion des risques associées. En conséquence, les produits des transactions présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas représentatifs des produits totaux de chaque secteur d'activité.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2014	2013	2012
Produits des transactions par type d'instrument (a)			
Taux d'intérêt(b)	\$ 1 362	\$ 284	\$ 4002
Crédit (c)	1 880	2 654	(4 975)
Change des devises	1 556	1 801	918
Actions	2 563	2 517	2 455
Matières premières(d)	1 663	2 083	2 365
Total des produits des transactions(d)(e)	9 024	9 339	4 765
Gains sur investissements privés(f)	1 507	802	771
Principales Transactions	\$ 10 531	10 141	\$ 5 536

(a) Avant le second trimestre 2014, les produits des transactions étaient présentés par type de risque, sur la base de l'activité principalement responsable de la gestion du risque en question. Les montants des périodes précédentes ont été révisés pour se conformer à la présentation de la période actuelle. Cette révision n'a eu aucun impact sur les bilans consolidés ou les résultats des opérations de la Société.

(b) Inclut un gain avant impôt de 665 millions de dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, qui reflète le recouvrement d'un prêt subordonné lié à Bear Stearns.

(c) Inclut 5,8 milliards de dollars de pertes subies par le CIO (Chief Investment Office) résultant du portefeuille de crédits synthétiques sur les six mois courant jusqu'au 30 juin 2012 et 449 millions de dollars de pertes subies par le CIO résultant des positions conservées en matière de crédits dérivés sur les trois mois précédant le 30 septembre 2012 et aussi les pertes subies par le CIB à partir du portefeuille de crédits synthétiques.

(d) Les produits dérivés des matières premières sont fréquemment utilisés pour gérer l'exposition au risque de la Société au titre de ses stocks de matières premières physiques. Pour les gains/(pertes) afférents aux couvertures à la juste valeur des matières premières, se reporter à la Note 6.

(e) En 2013, la Société a mis en œuvre un cadre de correction de l'évaluation du financement (« FVA » en anglais) pour intégrer l'impact du financement dans ses estimations de valeur pour les produits dérivés négociés de gré à gré (« OTC » en anglais) et les notes structurées. En conséquence, la Société a enregistré une perte de 1,5 milliard de dollars dans les produits des transactions principales en 2013, qui a été reportée dans le CIB. Cela reflète une migration de l'activité vers l'enregistrement des coûts du financement non garanti dans l'évaluation de ces instruments.

(f) Inclut les produits des investissements privés détenus dans l'activité « Private Equity » Corporate et aussi de ceux détenus dans d'autres segments d'activité.

Commissions sur prêts et dépôts

Cette catégorie de produits couvre les commissions sur les engagements de prêts, les lettres de crédit de soutien, les garanties financières, les commissions de dépôt se substituant aux montants bloqués en garantie, les activités ou transactions liées à la gestion de trésorerie, les comptes de dépôt et les autres activités de gestion des crédits. Ces commissions sont enregistrées durant la période au cours de laquelle le service correspondant est fourni.

Gestion d'actifs, administration et commissions

Cette catégorie de produits englobe les commissions sur la gestion d'investissements et les services annexes, les services de garde, de courtage, les primes d'assurance ainsi que les autres commissions et produits. Ces commissions sont enregistrées durant la période au cours de laquelle le service correspondant est fourni. Les commissions basées sur la performance, qui sont perçues en cas de dépassement de certains seuils ou objectifs de résultats, sont acquises et comptabilisées à la clôture de la période fixée pour la réalisation des objectifs. La Société a des accords contractuels avec des tiers pour la fourniture de certains services se rapportant à ses activités de gestion d'actifs. Les montants qui sont payés aux prestataires de service tiers sont enregistrés de manière à ce que les commissions de gestion d'actifs soient comptabilisées brutes des paiements faits aux tiers.

Le tableau suivant détaille les composants de la gestion d'actifs, de l'administration et des commissions :

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2014	2013	2012
Gestion d'actifs			
Commissions sur gestion d'investissements (a)	\$ 9 169	\$ 8 044	\$ 6 744
Toutes les autres commissions sur gestion d'actifs (b)	477	505	357
Total des commissions sur gestion d'actifs	9 646	8 549	7 101
Total des commissions sur administration(c)	2 179	2 101	2 135
Autres commissions			
Commissions de courtage	2 270	2 321	2 331
Toutes les autres commissions	1 836	2 135	2 301
Total autres commissions	4 106	4 456	4 632
Total gestion d'actifs, administration et commissions	\$ 15 931	15 106	\$ 13 868

(a) Représente les commissions acquises sur la gestion d'actifs pour le compte des clients de la Société, y compris des investisseurs dans les fonds parrainés par la Société et des propriétaires de comptes d'investissement gérés distinctement.

(b) Représente les commissions au titre des services qui sont accessoires aux services de gestion des investissements, comme les commissions acquises sur les cessions ou la distribution de fonds mutuels aux clients.

(c) Comprend principalement les commissions de garde, de prêts de titre, de gestion de fonds et de certificat de sécurité.

Commission sur crédits hypothécaires et produits associés

Cette catégorie de produits reflète principalement les produits issus des activités de Production de Crédits Hypothécaires et de Gestion de Crédits Hypothécaires de CCB, qui comprennent les commissions et les produits issus des crédits hypothécaires constitués à des fins d'investissement, les cessions et la gestion de crédits hypothécaires y compris les pertes se rapportant au rachat des prêts précédemment cédés, l'impact des activités de gestion de risques associés à la filière du crédit hypothécaire, les prêts avec dépôts (*warehouse loan*), les produits issus de la Gestion des Crédits Hypothécaires et les produits se rapportant aux intérêts résiduels détenus qui proviennent des titrisations de crédits hypothécaires. Cette catégorie de produits comprend également les gains et pertes sur les cessions et les ajustements à la plus faible des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur pour les prêts hypothécaires détenus pour la vente, ainsi que les variations de la juste valeur des prêts hypothécaires constitués dans l'intention de les vendre et évalués à leur juste valeur en application de l'option de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des droits sur la gestion des crédits hypothécaires de CCB sont enregistrées dans les commissions sur crédits hypothécaires et produits associés. Les produits d'intérêts nets issus des prêts hypothécaires sont enregistrés dans les produits d'intérêts.

Produits des cartes bancaires

Cette catégorie de produits comprend les produits d'interchange issus des cartes de crédit et de débit et les commissions nettes perçues sur le traitement des transactions effectuées par les commerçants avec les cartes de crédit. Les produits liés aux cartes bancaires sont enregistrés lorsqu'ils sont perçus. Les charges liées aux programmes de primes sont enregistrées lorsque les primes sont perçues par le client et comptabilisées comme produits d'interchange. Les commissions annuelles et les coûts directs d'attribution de crédit sont différés et enregistrés selon une méthode linéaire sur une période de 12 mois.

Contrats de partage des produits issus de cartes bancaires

La Société a conclu des contrats avec de nombreux partenaires utilisant une marque commune et organisations du *réseau affinity* (dénommés collectivement les « partenaires »), qui accordent à la Société des droits exclusifs de faire des affaires avec les membres ou les clients de ces partenaires. Ces partenaires adhèrent aux programmes de cartes bancaires et fournissent leurs listes de clients et de membres à la Société. Ils peuvent également mener des activités marketing et fournir des primes en application des différents programmes de cartes bancaires. Les durées de ces contrats varient généralement de trois à dix ans.

La Société effectue généralement des versements d'intéressements aux partenaires sur la base des ouvertures de nouveaux comptes, des volumes de facturation et du coût des activités marketing et des primes des partenaires. Les versements effectués sur la base des ouvertures de nouveaux comptes sont enregistrés comme des coûts directs de constitution de prêt. Les versements aux partenaires basés sur les volumes de facturation sont déduits des produits d'interchange lorsque le produit est perçu. Les versements fondés sur les efforts marketing entrepris par les partenaires sont passés en charge par la Société au moment où ils sont encourus et sont enregistrés comme charges hors intérêts.

Autres produits

Les produits issus des contrats de location-exploitation (*operating lease*) représentant respectivement 1,7 milliard de dollars, 1,5 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars au titre des exercices clos au 31 décembre 2014, 2013 et 2012 sont inclus dans autres produits. En outre, le gain net avant impôt issu de la cession des actions Visa de Catégorie B et s'élevant à environ 1,3 milliard de dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 est inclus dans les autres produits.

Note 14 – Prêts**Cadre de la comptabilisation d'un prêt**

La comptabilisation d'un prêt dépend de la stratégie de gestion du prêt et du fait de savoir si la recouvrabilité du prêt était compromise à sa date d'acquisition. La Société comptabilise les prêts selon les catégories suivantes :

- prêts constitués ou acquis, détenus à des fins d'investissement (« c'est-à-dire conservés »), autres que les prêts acquis compromis (*PCI* en anglais)
- prêts détenus pour la vente
- prêts à leur juste valeur
- prêts acquis compromis détenus à des fins d'investissement

La comptabilisation de ces catégories de ces prêts est détaillée ci-dessous :

Prêts détenus à des fins d'investissement (autres que des prêts acquis compromis)

Les prêts montés ou acquis détenus à des fins d'investissement, autres que les prêts acquis compromis, sont comptabilisés à hauteur du montant du principal restant dû, net des sommes suivantes : les provisions pour pertes sur prêts, les dépréciations nettes, les intérêts applicables au principal (pour les prêts comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts), les escomptes et les primes non amortis, et les commissions ou charges sur prêts différés. Les prêts liés aux cartes de crédit englobent également les charges financières facturées et les commissions, nettes de provision pour montants irrécouvrables.

Produits des intérêts

Les produits des intérêts sur les prêts détenus à des fins d'investissement, autres que les prêts acquis compromis, courent et sont enregistrés en tant que produits d'intérêt au taux d'intérêt contractuel. Les escomptes ou primes sur le prix d'achat ainsi que les commissions ou charges sur prêts différés sont amortis dans les produits d'intérêts sur toute la durée du prêt pour produire un taux de rendement constant.

Les prêts non productifs

Les prêts non productifs sont des prêts pour lesquels la comptabilisation des intérêts a été suspendue. Les prêts (autres que les prêts liés aux cartes bancaires et certains crédits à la consommation assurés par les agences du gouvernement américain) sont classés comme non productifs si le paiement intégral du principal ou des intérêts est incertain, ou si le principal ou les intérêts sont échus depuis au moins 90 jours, sauf si le prêt est à la fois bien couvert par une garantie et en cours de recouvrement. Un prêt est considéré comme échu lorsque le versement minimum n'est pas réglé par l'emprunteur à la date d'échéance contractuelle mentionnée ou pour certains prêts (par ex. les prêts immobiliers résidentiels), lorsqu'une échéance mensuelle est due et demeure impayée pendant au moins 30 jours. Au final, les prêts dépendant d'une garantie sont généralement maintenus non productifs.

Tous les intérêts courus mais non recouverts sont déduits des produits d'intérêts à la date où le prêt a été classé non productif. En outre, l'amortissement des montants différés est suspendu. Dans certains cas, les produits d'intérêts sur les prêts non productifs sont enregistrés uniquement dans la mesure où ils sont perçus en numéraire (c'est-à-dire, en espèce) lorsque le solde du prêt est considéré comme recouvrable en totalité. Cependant, lorsque le recouvrement du solde du prêt est jugé incertain, tous les versements d'intérêts en numéraire reçus viennent en déduction de la valeur comptable de ces prêts (selon la méthode du recouvrement des coûts). Concernant les prêts à la consommation, l'application de cette pratique amène généralement la Société à comptabiliser les produits d'intérêts sur les prêts à la consommation, non productifs sur la base du numéraire.

Un prêt peut être de nouveau déclaré productif si son remboursement est raisonnablement assuré et s'il est prouvé que les conditions du prêt, ou du prêt restructuré, le cas échéant, sont respectées.

Conformément à la directive réglementaire, les prêts liés aux cartes de crédit ne peuvent généralement pas être classés comme non productifs. En conséquence, les intérêts et les commissions liés aux cartes bancaires continuent à courir jusqu'à ce que le prêt soit passé en perte ou remboursé en totalité. Cependant, la Société constitue une provision distincte pour la partie estimée irrécouvrable des produits d'intérêts et commissions acquis sur les prêts liés aux cartes bancaires. La provision est considérée comme une charge sur les produits d'intérêts et enregistrée comme une dépréciation par rapport aux prêts.

Provisions pour pertes sur prêt

La provision pour pertes sur prêt représente l'estimation du montant probable des pertes sur les prêts détenus à des fins d'investissement à la date du bilan. Les modifications de la provision pour pertes sur prêt sont comptabilisées dans la rubrique Provision pour pertes sur crédit du Compte de Résultat Consolidé de la Société.

Dépréciations

Les crédits à la consommation autres que les prêts de banque d'affaires à risque, les prêts automobiles à risque et les prêts acquis compromis sont généralement passés en perte (charge-off) ou ramenés à la valeur de réalisation nette de la garantie de base (c'est-à-dire la juste valeur moins les coûts de vente), et imputés à la provision pour pertes sur prêt lorsqu'ils atteignent certains niveaux de défaillance spécifiques, conformément aux normes du *Federal Financial Institutions Examination Council*, (« FFIEC »). Les prêts immobiliers, les prêts liés aux cartes de crédit non-modifiés et les prêts de banque d'affaires à risque sont généralement passés en perte à la date du 180ème jour d'impayé. Au deuxième trimestre 2012, la Société a réévalué sa pratique de comptabilisation en perte des prêts liés aux cartes de crédit modifiés qui ne respectent pas leurs conditions de paiement modifiées à la date du 120ème jour d'impayé au lieu du 180ème jour. Les prêts automobiles et les prêts aux étudiants sont passés en perte à la date au plus tard du 120ème jour d'impayé.

Certains prêts à la consommation seront passés en perte plus tôt que les normes de la FFIEC dans les circonstances suivantes :

- Une dépréciation est constatée lorsqu'un prêt est modifié dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse si le prêt est jugé dépendant d'une garantie. Un prêt est jugé dépendant d'une garantie lorsque la garantie associée est considérée comme la seule source de remboursement possible du prêt, qui ne peut être remboursé par les flux de trésorerie provenant des opérations, revenus ou autres ressources de l'emprunteur.
- Les prêts consentis aux emprunteurs qui ont subi un événement (par ex. un dépôt de bilan) laissent craindre une perte certaine ou très probable et font l'objet d'une procédure de dépréciation accélérée. Les prêts immobiliers et les prêts automobiles sont passés en perte lorsque le prêt est impayé depuis 60 jours, ou avant si le prêt est jugé dépendant d'une garantie. Les crédits liés aux cartes de crédit et les prêts de banque d'affaires à risque sont passés en perte dans les 60 jours suivant la réception de la notification de la demande de dépôt de bilan ou d'un autre événement. Les prêts aux étudiants sont généralement passés en perte lorsque le prêt est impayé depuis 60 jours suivant la réception de la notification d'une faillite.

• Les prêts automobiles sont ramenés à la valeur de réalisation nette en cas de reprise du véhicule et après qu'une période dite de remboursement (c'est-à-dire, la période pendant laquelle un emprunteur peut régulariser le prêt) ait expiré.

Sauf dans certaines circonstances limitées, la Société ne comptabilise généralement pas les dépréciations sur les prêts garantis par l'État.

Les prêts aux entreprises, les prêts de banque d'affaires à risque et les prêts automobiles à risque sont passés en perte quand il devient certain qu'une perte a été réalisée, y compris dans les situations où un prêt est considéré à la fois comme compromis et dépendant d'une garantie. La décision de comptabiliser en perte dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels l'ordre de priorité de la créance de la Société en cas de faillite, les attentes liées à la restructuration du prêt et l'évaluation des fonds propres de l'emprunteur ou de la garantie du prêt.

Lorsqu'un prêt est ramené à la valeur de réalisation nette estimée, l'estimation de la juste valeur de la garantie dépend du type de garantie (par ex., titres, bien immobilier). Lorsque la garantie est constituée de titres liquides, la juste valeur est établie sur la base des cours de la bourse ou des cotations des courtiers. Pour les titres non liquides ou les autres actifs financiers, la juste valeur de la garantie est évaluée à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie.

S'agissant des prêts immobiliers résidentiels, les valeurs des garanties sont établies sur la base de sources d'évaluation externes. Lorsqu'il devient probable qu'un emprunteur n'a pas la capacité ou la volonté de payer, la Société se procure l'avis d'un professionnel sur le prix du bien immobilier, basé uniquement sur l'extérieur («estimations extérieures»), qui est mise à jour ensuite au moins tous les six mois. Dès que possible après la réception du bien immobilier par la Société en règlement d'une dette (par ex., en obtenant un titre officiel ou la possession matérielle), généralement au moyen d'une saisie immobilière ou de la signature d'un acte avec l'emprunteur en remplacement d'une saisie immobilière, la Société procède à une expertise basée sur une inspection incluant l'intérieur de la maison («estimations intérieures»). Les estimations extérieures et intérieures sont actualisées compte-tenu de l'expérience de la Société dans les valeurs réelles de liquidation par rapport aux valeurs estimées, en prenant en considération les facteurs spécifiques liés à la situation et au produit.

Concernant les prêts immobiliers commerciaux, les valeurs des garanties sont généralement établies sur la base d'expertises provenant de sources d'évaluation internes et externes. Les valeurs des garanties sont généralement actualisées tous les six à douze mois, à partir d'une nouvelle expertise ou via une analyse interne, conformément aux pratiques de la Société. La Société prend également en considération des facteurs spécifiques à l'emprunteur et au marché, qui peuvent nécessiter d'obtenir plus régulièrement des estimations actualisées ou des avis de professionnels.

Prêts détenus pour la vente

Les Prêts détenus pour la vente sont comptabilisés à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur, les variations de la valeur étant enregistrées dans la rubrique produits hors intérêts. Pour les prêts à la consommation, l'évaluation est réalisée sur la base du portefeuille. Pour les prêts aux entreprises, l'évaluation est réalisée prêt par prêt.

Les produits d'intérêts sur les prêts détenus pour la vente courent et sont enregistrés au taux d'intérêt contractuel. Les commissions ou frais de montage des prêts et les escomptes ou primes sur le prix d'achat sont reportés sur un compte de contrepartie pour le prêt (*contra loan account*) jusqu'à la cession du prêt. Les commissions et escomptes ou primes reportés constituent un ajustement par rapport à la base du prêt et sont donc intégrés dans la détermination périodique de la plus faible des valeurs entre l'ajustement du coût d'achat et l'ajustement de la juste valeur et/ou des gains ou pertes enregistrées à la date de la cession.

Les prêts détenus pour la vente sont soumis aux pratiques en matière de prêt non productif décrites ci-dessus.

Étant donné que les prêts détenus pour la vente sont enregistrés à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur, les pratiques de la Société en matière de provision pour pertes sur prêt et de dépréciation ne s'appliquent pas à ces prêts.

Prêts à la juste valeur

Les prêts utilisés dans le cadre d'une stratégie de tenue de marché ou dont le risque est géré sur la base de leur juste valeur sont évalués à leur juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les produits hors intérêts.

Pour ces prêts, le paiement des intérêts contractuels acquis est enregistré dans les produits d'intérêts. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits hors intérêts. Les commissions de montage des prêts sont enregistrées d'avance dans les produits hors intérêts. Les coûts de montage d'un prêt sont enregistrés dans la catégorie des charges associées lorsqu'ils sont encourus.

Comme ces prêts sont enregistrés à leur juste valeur, les pratiques de la Société en matière de prêts non productifs, de provision pour pertes sur crédit et de dépréciation ne s'appliquent pas à ces prêts.

Prêts acquis compromis

Les prêts acquis compromis détenus à des fins d'investissement sont initialement évalués à leur juste valeur. Les prêts acquis compromis sont des prêts pour lesquels il y a des preuves de détérioration du crédit depuis la date de montage du prêt et pour lesquels il est probable que, lors de leur acquisition, tous les paiements exigibles contractuellement ne seront pas recouverts. Comme les prêts acquis compromis sont initialement évalués à leur juste valeur, qui comprend une estimation des pertes sur crédit futures, aucune provision pour pertes sur crédit se rapportant à des prêts acquis compromis n'est enregistrée à la date d'acquisition.

Changements de classification des prêts

Les prêts détenus à des fins d'investissements que la direction décide de céder sont transférés dans le portefeuille des prêts détenu pour la vente, à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur à la date du transfert. Les pertes liées à ces crédits sont imputées sur la provision pour pertes sur prêt, tandis que les pertes liées aux variations des taux d'intérêt ou de change sont enregistrées dans les produits hors intérêts.

Lorsque la direction décide de conserver un prêt se trouvant dans le portefeuille des prêts détenus pour la vente, ce prêt est transféré au portefeuille des prêts détenus à des fins d'investissement, à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur à la date du transfert. Ces prêts sont ensuite dépréciés selon la méthode de provisionnement de la Société.

Modifications des prêts

La Société cherche à modifier certains prêts dans le cadre de ses activités de réduction des pertes. Ces modifications permettent à JPMorgan Chase de faire une ou plusieurs concessions à un emprunteur qui rencontre des difficultés financières afin de réduire la perte économique de la Société, d'éviter la saisie ou la reprise de la garantie, et de maximiser les paiements versés par l'emprunteur. Les concessions accordées varient selon les programmes et les spécificités de l'emprunteur, et peuvent comprendre des réductions de taux d'intérêt, des extensions de durée, des reports de paiement, des remises de la dette principale ou l'acceptation d'actions ou d'autres actifs en lieu et place de paiements.

Ces modifications sont comptabilisées comme des restructurations de créances douteuses. Un prêt modifié dans le cadre d'une restructuration de créance douteuse est généralement considéré comme compromis jusqu'à ce qu'il arrive à échéance, qu'il soit remboursé ou qu'il soit liquidé autrement, que l'emprunteur applique ou non les conditions modifiées. Dans certains cas limités, le taux d'intérêt effectif applicable au prêt modifié est égal ou supérieur au taux actuel du marché à la date de la restructuration. Dans ces circonstances et dans l'hypothèse où les conditions modifiées du prêt sont ensuite respectées et où la Société espère recouvrer la totalité du principal et des intérêts contractuels, le prêt est classé comme compromis et fait l'objet d'une restructuration de créance douteuse uniquement pendant l'année de la modification. Au cours des années suivantes, le prêt n'est plus considéré comme compromis ni soumis à une restructuration de créance douteuse tant que le remboursement du prêt restructuré conformément aux conditions modifiées est raisonnablement assuré.

Les prêts, sauf ceux liés à des cartes bancaires, modifiés dans le cadre d'une restructuration de créance douteuse sont généralement classés comme non productifs, bien que dans la plupart des cas, ces prêts étaient déjà classés non productifs avant la modification. Ces prêts peuvent redevenir productifs (avec reprise du cours des intérêts) si les critères suivants sont remplis : (a) l'emprunteur a appliqué les conditions modifiées pendant une période de six mois minimums et/ou a procédé à six paiements et (b) la Société considère que le remboursement du prêt modifié est raisonnablement assuré sur la base, par exemple, de la capacité d'endettement et du niveau des futurs revenus de l'emprunteur, des valeurs des garanties, des ratios d'endettement et d'autres paramètres concernant le marché actuel. Dans certaines circonstances limitées et bien définies dans lesquelles un prêt est en cours à la date de la modification, ce prêt ne sera pas classé comme non productif à la date de la modification.

Puisque les prêts restructurés pour créance douteuse sont considérés comme compromis, ils font l'objet d'une dépréciation en utilisant la méthode de provisionnement spécifique à chaque actif, qui prend en compte les taux de re-défaillance escomptés sur les prêts modifiés. Un prêt restructuré pour créance douteuse reste soumis à cette méthode pendant le reste de sa durée de vie, qu'il redevienne ou non productif et/ou qu'il soit ou non retiré des prêts compromis (prêts restructurés aux taux du marché).

Bien saisi

La Société acquiert les biens des emprunteurs dans le cadre de restructurations de prêts et de saisies. Les biens acquis peuvent inclure un bien immobilier (par ex. un bien immobilier résidentiel, un terrain et des bâtiments), un bien commercial et un bien personnel (par ex. automobiles, avion, autorail et navires). La Société comptabilise le bien saisi dès la réception des actifs en règlement d'une dette (par exemple lors de l'obtention du titre de propriété ou de la prise de possession physique du bien). Concernant les prêts garantis par des biens immobiliers, la Société enregistre généralement l'actif reçu lors de la cession dans le cadre de la procédure de saisie ou lors de la signature d'un acte avec l'emprunteur en remplacement de l'opération de saisie. Les actifs saisis sont comptabilisés à la rubrique 'autres actifs' du Bilan Consolidé et enregistrés initialement à la juste valeur moins les coûts de la vente. Chaque trimestre, la juste valeur du bien acquis est revue et ajustée, si nécessaire, à la plus faible des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur. Les ajustements ultérieurs de la juste valeur sont imputés ou crédités à la rubrique produits hors intérêts. Les charges de fonctionnement, comme les impôts fonciers et le coût d'entretien, sont imputées au compte 'Autres charges'.

Les tableaux suivants résument les soldes des prêts de la Société par segment de portefeuille.

Au 31 décembre 2014 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires (a)	Entreprises	Total
Conservés (a)	\$ 294 979	\$ 128 027	\$ 324 502	\$ 747 508 (b)
Détenus pour la vente	395	3 021	3 801	7 2017
A la juste valeur	—	—	2 611	2 611
Total	\$ 295 374	\$ 131 048	\$ 330 914	\$ 757 336

Au 31 décembre 2013 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
Conservés	\$ 288 449	\$ 127 465	\$ 308 263	\$ 724 177(b)
Détenus pour la vente	614	326	11 290	12 230
A la juste valeur	—	—	2 011	2 011
Total	\$ 289 063	\$ 127 791	\$ 321 564	\$ 738 418

(a) Inclut les charges financières facturées et les commissions nettes de provision pour montants non recouvrables.

(b) Les prêts (autres que les prêts acquis comme compromis et ceux pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie) sont présentés nets des gains non acquis, des escomptes et primes non amortis et des charges nettes différées du prêt s'élevant respectivement à 1,3 milliard de \$ et à 1,9 milliard de \$ aux 31 décembre 2014 et 2013.

Les tableaux suivants fournissent des informations sur la valeur comptable des prêts acquis, cédés et reclassés pour la vente, conservés pendant les périodes indiquées. Ils excluent les prêts enregistrés à leur juste valeur. La Société gère en permanence son exposition au risque de crédit. La cession des prêts est une méthode utilisée par la Société pour réduire son exposition au risque de crédit.

Au 31 décembre 2014 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
Achats	\$ 7 434	\$ -	\$ 885	\$ 8319
Cessions	6 655	291	7 381	14 327
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente	1 190	3 039	581	4 810

Au 31 décembre 2013 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
Achats	\$ 7 616	\$ 328	\$ 697	\$ 8 641

Cessions	4 845	-	4 232	9 077
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente	1 261	309	5 641	7 211

Au 31 décembre 2012 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires (a)	Entreprises	Total
Achats	\$ 6 601	\$ -	\$ 827	\$ 7 428
Cessions	1 852	-	3 423	5 275
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente	-	1 043	504	1 547

(a) Les achats représentent majoritairement le rachat volontaire par la Société de certains prêts non remboursés auprès de regroupements de prêts conformément à ce qui est permis par les recommandations Ginnie Mae. La Société choisit généralement de racheter ces prêts impayés lorsqu'elle continue à les gérer et/ou à administrer le processus de saisie conformément aux exigences en vigueur de Ginnie Mae, de l'administration fédérale du logement (Federal Housing Administration ou « FHA »), des services du logement dans le secteur rural (Rural Housing Services ou « RHS ») et/ou du département américain des affaires des vétérans (« VA »).

(b) Les prêts acquis auprès de correspondants qui avaient été constitués conformément aux normes de souscription de la Société, et qui ont été conservés, sont exclus. Ces acquisitions ont été respectivement de 15,1 milliards de dollars, de 5,7 milliard de dollars et de 1,4 milliard de dollars pour les exercices clos au 31 décembre 2014, 2013 et 2012.

Le tableau suivant fournit des informations sur les gains/(pertes) sur les cessions de prêts par segment de portefeuille, y compris les ajustements à la plus faible valeur entre le coût d'achat et la juste valeur.

Au 31 décembre (en millions)	2014	2013	2012
Gains nets/(pertes) sur les cessions de prêts (incluant les ajustements à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur)(a)			
Consommateurs, hors cartes bancaire	\$ 341	\$ 313	\$ 122
Cartes bancaires	(541)	3	(9)
Entreprises	101	(76)	180
Total des gains/(pertes) nets sur les cessions de prêts (incluant l'ajustement à la plus basse des valeurs entre le coût réel et la juste valeur)	\$ 201	\$ 240	\$ 293

(a) Exclut les cessions se rapportant aux prêts comptabilisés à leur juste valeur.

Note 15 – Provision pour pertes sur crédit

La provision pour perte sur crédit de JPMorgan Chase concerne les prêts à la consommation, incluant les cartes bancaires (principalement les prêts à objectifs, dits « scored ») et les prêts aux entreprises (à risque). Elle représente l'estimation par la direction des pertes probables inhérentes au portefeuille de prêts de la Société. La provision pour pertes sur prêt comporte une composante spécifique à l'actif, une composante basée sur une formule et une composante liée aux prêts acquis compromis, comme décrit ci-dessous. La direction comptabilise également une provision pour les engagements liés à des prêts aux entreprises et des prêts à la consommation à partir de méthodes similaires à celles qu'elle utilise pour calculer la provision sur les prêts de base. Pendant l'année 2014, la Société n'a pas apporté de changements majeurs aux méthodes et aux pratiques qu'elle utilise pour déterminer sa provision pour pertes sur crédit, ces politiques étant décrites dans les paragraphes suivants.

La composante spécifique à l'actif concerne les prêts considérés comme compromis, parmi lesquels les prêts modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, ainsi que les prêts à risque classés non productifs. Pour calculer la composante spécifique à l'actif, les prêts plus importants sont évalués individuellement tandis que les prêts moins importants sont évalués de manière groupée sur la base de l'historique des pertes des catégories d'actifs respectives. Les prêts à objectifs (principalement les prêts à la consommation) sont regroupés par type de produits, tandis que les prêts à risque (principalement les prêts aux entreprises) sont segmentés selon la notation du risque.

En général, la Société calcule la provision spécifique à l'actif comme la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine du prêt. Les modifications ultérieures de la dépréciation sont enregistrées comme un ajustement de la provision pour perte sur crédit. Dans certains cas, la provision spécifique à l'actif est déterminée à partir d'un prix observable sur le marché, et enregistrée à hauteur de la différence entre la valeur comptable du prêt et sa juste valeur. Les prêts compromis dépendant de garanties sont ramenés à la juste valeur de la garantie moins les charges liées à la cession, au lieu de faire l'objet d'une réserve spécifique à l'actif comme pour les autres prêts compromis.

La composante spécifique à l'actif de la provision pour les prêts compromis modifiés dans le cadre de restructurations pour créances douteuses intègre les effets des intérêts non touchés éventuels dans le calcul de la valeur actualisée, ainsi que l'impact de la modification sur les liquidités devant être générées par le prêt, en tenant compte de la probabilité de nouvelle défaillance. Pour les prêts immobiliers modifiés dans le cadre de restructurations pour créance douteuse, la Société met au point des évaluations de la probabilité de défaillance spécifiques au produit, qui sont appliquées au niveau d'un prêt pour calculer les pertes attendues. En développant ces probabilités de défaillance, la Société prend en compte la relation entre les caractéristiques de qualité de crédit des prêts de base et certaines hypothèses sur les prix des maisons et le chômage, établies sur la base des données concernant le secteur tout entier. La Société prend également en compte sa propre expérience en matière de pertes, en se basant sur les prêts réels modifiés suite à une nouvelle défaillance. Pour les crédits liés aux cartes de crédit modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, les pertes attendues intègrent les nouvelles défaillances prévues basées sur l'expérience passée de la Société, par type de programme de modification. Pour les prêts aux entreprises modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, les pertes escomptées intègrent les nouvelles défaillances basées sur l'estimation de la capacité de remboursement de l'emprunteur, conformément aux conditions modifiées.

Comme son nom l'indique, la composante basée sur une formule est basée sur un calcul statistique permettant de couvrir les pertes de crédits inhérentes aux prêts à risque et aux prêts à la consommation, à l'exception des prêts restructurés dans le cadre de restructurations pour créance douteuse et des prêts acquis compromis.

Pour les prêts à objectifs (dits « scored »), le calcul statistique est effectué sur des groupes de prêts présentant des caractéristiques de risques similaires (par ex. selon le type de produit), et consiste généralement à appliquer des facteurs de perte au montant du capital restant dû pendant la période de survénance des pertes. La période de survénance des pertes représente le délai écoulé entre la date à laquelle la perte est considérée comme ayant été subie et celle où la perte est réalisée (via une dépréciation). Les périodes de survénance des pertes peuvent varier en fonction du produit et évoluer avec le temps. La direction doit évaluer les périodes de survénance des pertes sur la base des informations disponibles en matière de crédits et de tendances.

Les facteurs de perte dépendent de l'évolution du statut des impayés, des niveaux de solvabilité, des valeurs des garanties et d'autres facteurs de risque. La Société utilise différents modèles prévisionnels pour évaluer à la fois la probabilité de défaillance et la gravité des pertes, parmi lesquels des modèles de taux d'allongement de la durée des impayés (« roll rate ») et les modèles de gravité des pertes. Lorsqu'elle établit des hypothèses sur la probabilité de défaillance et la gravité des pertes, la Société prend également en considération les changements connus et prévisibles de la conjoncture économique, y compris des prix des logements, du taux de chômage et d'autres indicateurs de risques.

Un indice national des prix est utilisé pour évaluer à la fois la probabilité de défaillance et la gravité des pertes sur les prêts immobiliers résidentiels dans les zones statistiques métropolitaines (*metropolitan statistical areas, MSA*). Les évaluations de la gravité des pertes sont régulièrement validées par comparaison avec les pertes réelles enregistrées sur les prêts en souffrance, les expertises des biens immobiliers spécifiques au marché et l'activité des transactions immobilières. L'impact économique des modifications potentielles des prêts immobiliers résidentiels n'est pas inclus dans le calcul statistique en raison de l'incertitude concernant le type et les résultats de ces modifications.

Pour les prêts à risque, le calcul statistique découle d'une estimation de la probabilité de défaillance et de la perte résultant de cette défaillance. La notation du risque et l'échéance prévue permettent de différencier ces facteurs. Pour évaluer le risque d'un prêt particulier, on tient compte de la capacité d'endettement du débiteur, de sa souplesse financière, du niveau de ses revenus, du montant et des sources de remboursement, du niveau et de la nature des risques, de la force de son équipe dirigeante ainsi que du secteur d'activité et de la zone géographique où opère le débiteur. Ces facteurs sont déterminés sur la base d'une analyse des informations actuelles et historiques, et impliquent une évaluation et une interprétation subjectives. Faire prévaloir un facteur sur un autre ou prendre en considération des facteurs supplémentaires pourrait avoir des conséquences sur la notation du risque attribué par la Société à ce prêt. Les évaluations de la probabilité d'une défaillance sont établies sur la base de données externes « dans le circuit » observables et en utilisant les statistiques de défaillance des agences de notation du crédit. Les évaluations de la perte résultant de la défaillance sont établies sur la base des antécédents de la Société en matière de pertes sur crédit survenues sur plusieurs cycles de crédit. Les estimations de la probabilité de défaillance et de la perte résultant de la défaillance sont périodiquement affinées sur la base de l'évolution des données historiques externes et propres à la Société.

La direction détermine, selon un cadre établi, si elle doit ajuster les résultats de l'application du calcul statistique décrit ci-dessus. L'ajustement approprié est déterminé sur la base de l'opinion de la direction quant aux incertitudes n'étant pas encore reflétées dans les facteurs de perte, et qui sont liées aux conditions macroéconomiques et politiques actuelles, à la qualité des normes en matière de souscription ainsi qu'à d'autres facteurs internes et externes pertinents affectant la qualité de crédit du portefeuille. Pour les prêts à objectifs, les ajustements du calcul statistique sont opérés en partie en analysant l'historique des pertes pour chaque grand segment de produits. Les facteurs liés au chômage, aux prix des logements, au comportement de l'emprunteur et au rang du privilège, aux conséquences prévisibles du règlement de la saisie liée au crédit hypothécaire avec les autorités fédérales et les États, et aux incertitudes sur la réussite finale des modifications du prêt, sont intégrés dans le calcul lorsqu'ils sont pertinents. Pour les produits faisant l'objet de privilège de rang inférieur, la direction prend en compte le statut des impayés et/ou la modification des privilèges de rang supérieur pour déterminer l'ajustement. Pour les portefeuilles à risque, les ajustements du calcul statistique prennent également en compte l'imprécision du modèle, les conditions défavorables au sein d'une industrie, le produit ou type de portefeuille, la situation géographique, la concentration de crédit et les événements économiques survenus mais qui ne sont pas encore reflétés dans les facteurs utilisés pour le calcul statistique.

La direction constitue une provision spécifique à l'actif pour les engagements liés aux prêts considérés comme compromis, et calcule une provision basée sur une formule pour les engagements liés aux prêts à la consommation et aux entreprises. Ceux-ci sont calculés en utilisant une méthode similaire à celle utilisée pour le portefeuille de prêts aux entreprises, et modifiés en fonction des échéances prévues et des probabilités de perte importante.

Déterminer la pertinence d'une provision est complexe et nécessite l'avis de la direction sur des questions intrinsèquement incertaines. Les évaluations ultérieures du portefeuille de prêts, à la lumière des facteurs qui prévalent alors, peuvent entraîner d'importantes modifications des provisions pour pertes sur crédit et des engagements liés aux prêts sur les périodes futures. La provision pour pertes sur crédit est réévaluée au moins une fois par trimestre par le responsable de l'analyse des risques (« Chief Risk Officer »), le directeur financier et le contrôleur de la Société, et discutée avec les comités du conseil d'administration de la Société en charge de la politique des risques et de l'audit. À la date du 31 décembre 2014, JPMorgan a considéré que la provision pour pertes sur crédit était pertinente (c'est-à-dire suffisante pour absorber les pertes sur crédit probables inhérentes au portefeuille).

Provision pour pertes sur crédits, sur prêts et engagements liés aux prêts par la méthode de la dépréciation

Le tableau ci-dessous résume les informations sur la provision pour pertes sur crédits, sur des prêts par la méthode de la dépréciation et sur la provision sur les engagements liés aux prêts par la méthode de la dépréciation

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2014			
	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
Provisions pour pertes sur prêt				
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$ 8 456	\$ 3 795	\$ 4 103	\$ 16 264
Dotations brutes	2 132	3 831	151	6 114
Reprises brutes	(814)	(402)	(139)	(1 355)
Dotations/(reprises) nettes	1 318	3 429	12	4 759
Apurement des prêts compromis (a)	533	-	-	533
Provisions pour pertes sur prêts	414	3 079	(269)	3 224
Autres	31	(6)	(36)	(11)
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$ 7 050	\$ 3 439	\$ 3 696	\$ 14 185
Provisions pour pertes sur crédits par la méthode de la dépréciation				
Spécifique à un actif (b)	\$ 539	\$ 500(c)	\$ 87	\$ 1 126

Basée sur une formule	3 186	2 939	3 609	9 734
Prêts compromis acquis	3 325	-	-	3 325
Total des provisions pour pertes sur prêt	\$ 7 050	\$ 3 439	\$ 3 696	\$ 14 185
Prêts selon la méthode de la dépréciation				
Spécifiques à un actif	\$ 12 020	\$ 2 029	\$ 637	\$ 14 686
Basés sur une formule	236 263	125 998	323 861	686 122
Prêts compromis acquis	46 696	—	4	46 700
Total des prêts conservés	\$ 294 979	\$ 128 027	\$ 324 502	\$ 747 508
Prêts compromis dépendants d'une garantie				
Dotations nettes	\$ 133	\$ —	\$ 21	\$ 154
Prêts mesurés à la juste valeur de la garantie moins les coûts de vente	3 025	—	326	3 351
Provision pour engagements liés aux prêts				
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$ 8	\$ —	\$ 697	\$ 705
Provision pour engagements liés à des prêts	5	—	(90)	(85)
Autres	-	—	2	2
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$ 13	\$ —	\$ 609	\$ 622
Provision pour engagements liés aux prêts selon la méthode de la dépréciation				
Spécifique à un actif	\$ —	\$ —	\$ 60	\$ 60
Basés sur une formule	13	—	549	562
Provision totale pour engagements liés à des prêts	\$ 13	\$ —	\$ 609	\$ 622
Engagements liés à des prêts selon la méthode de la dépréciation				
Spécifique à un actif	\$ —	\$ —	\$ 103	\$ 103
Basé sur une formule	58 153	525 963	471 953	1 056 069
Total des engages liés à des prêts	58 153	525 963	472 056	1 056 172

(a) Les apurements de prêts acquis compromis sont comptabilisés par rapport aux provisions sur pertes de crédit lorsque les pertes réelles d'un groupe de prêts dépassent les prévisions de pertes qui ont été enregistrées en tant qu'ajustements comptables des acquisitions à la date d'acquisition. Les apurements de prêts acquis compromis sont comptabilisés lorsque le prêt de base est retiré du groupe de prêts (par ex. en cas de liquidation).

(b) Sont compris les prêts à risque évalué qui ont été classés comme non productifs d'intérêts et les prêts qui ont été modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse.

(c) Les provisions pour pertes sur crédits liés aux cartes bancaires et spécifiques à un actif concernent les prêts qui ont été modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse. Cette provision est calculée sur la base des taux d'intérêt contractuels de base des prêts et ne prend pas en considération les taux de pénalités qui s'ajoutent.

Consommateurs, hors cartes bancaire	2013			2012			
	Cartes bancaires	Entreprises	Total	Consommateurs, hors cartes bancaire	Cartes bancaires	Entreprises	Total
\$ 12 292	\$ 5 501	\$ 4 143	\$ 21 936	\$ 16 294	\$ 6 999	\$ 4 136	\$ 27 609
2 754	4 472	241	7 467	4 805	5 755	346	10 906
(847)	(593)	(225)	(1 665)	(508)	(811)	(524)	(1 843)
1 907	3 879	16	5 802	4 297	4 944	(178)	9 063
53	—	—	—	—	—	—	—
(1 872)	2 179	(119)	188	302	3 444	(359)	3 387
(4)	(6)	5	(5)	(7)	2	8	3
\$ 8 456	\$ 3 795	\$ 4 013	\$ 16 264	\$ 12 292	\$ 5 501	\$ 4 143	\$ 21 936
\$ 601	\$ 971(c)	\$ 181	\$ 1 753	\$ 729	\$ 1 681(c)	\$ 319	\$ 2 729
3 697	2 824	3 832	10 353	5 852	3 820	3 824	13 496
4 158	—	—	4 158	5 711	—	—	5 711
\$ 8 456	\$ 3 795	\$ 4 013	\$ 16 264	\$ 12 292	\$ 5 501	\$ 4 143	\$ 21 936
\$ 13 785	\$ 3 115	\$ 845	\$ 17 745	\$ 13 938	\$ 4 762	\$ 1 475	\$ 20 175
221 609	124 350	307 412	653 371	218 945	123 231	304 728	646 904
53 055	—	6	53 061	59 737	—	19	59 756
\$ 288 449	\$ 127 465	\$ 308 263	\$ 724 177	\$ 292 620	\$ 127 993	\$ 306 222	\$ 726 835
\$ 235	\$ —	\$ 37	\$ 272	\$ 973	\$ —	\$ 77	\$ 1050
3 105	—	362	3 467	3 272	—	445	3 717

\$ 7	\$ -	\$ 661	\$ 668	\$ 7	\$ -	\$ 666	\$ 673
1	-	36	37	-	-	(2)	(2)
-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
8	-	\$ 697	\$ 705	\$ 7	\$ -	\$ 661	668
\$ -	\$ -	\$ 60	\$ 60	\$ -	\$ -	\$ 97	\$ 97
\$ 8	\$ -	637	645	7	-	564	571
\$ 8	\$ -	\$ 697	\$ 705	\$ 7	\$ -	\$ 661	\$ 668
-	-	-	-	-	-	-	-
56 057	529 383	206	206	-	-	\$ 355	\$ 355
		\$ 446 026	1 031 466	60 156	533 018	434 459	1 027 633
\$ 560057	529 383	446 232	1 031 672	\$ 60 156	533 018	\$ 434 814	1 027 988

Note 32 sur les opérations internationales

Le tableau suivant présente les éléments du compte de résultat et du bilan de JPMorgan Chase selon les principales zones géographiques dans le monde. La Société définit ses opérations internationales, pour les besoins de cette note, comme des transactions commerciales auxquelles participent des clients situés en dehors des Etats-Unis. Les informations figurant ci-dessous sont principalement fondées sur le lieu de domiciliation du client, le lieu à partir duquel la relation avec le client est gérée ou le lieu du bureau effectuant la transaction. Cependant, un grand nombre d'opérations américaines de la Société sont impliquées dans des transactions internationales.

En raison du caractère hautement intégré des opérations de la Société, des estimations et des hypothèses subjectives ont été formulées pour répartir les produits et les charges entre les opérations américaines et internationales.

Les actifs à long terme de l'Entreprise pour les périodes présentées ne sont pas considérés par la direction comme significatifs au vu du total des actifs. La majorité des actifs à long terme de la Société sont situés aux Etats-Unis.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	Produits (b)	Charges (c)	Résultat avant impôt sur le revenu	Résultat net	Total Actifs
2014					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 16 013	\$ 10 123	\$ 5 890	\$ 3 935	\$ 481 328(d)
Asie et Pacifique	6 083	4 478	1 605	1 051	147 357
Amérique Latine et Caraïbes	2 047	1 626	421	269	44 567
Total international	24 143	16 227	7 916	5 255	673 252
Total Amérique du Nord(a)	70 062	48 186	21 876	16 507	1 899 874
Total	\$ 94 205	\$ 64 413	\$ 29 792	\$ 21 762	\$ 2 573 126
2013					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 15 585	\$ 9 069	\$ 6 516	\$ 4 842	\$ 514 747(d)
Asie et Pacifique	6 168	4 248	1 920	1 254	145 999
Amérique Latine et Caraïbes	2 251	1 626	625	381	41 473
Total international	24 004	14 943	9 061	6 477	702 219
Total Amérique du Nord(a)	72 602	55 749	16 853	11 446	1 713 470
Total	\$ 96 606	\$ 70 692	\$ 25 914	\$ 17 923	\$ 2 415 689
2012					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 10 522	\$ 9 326	\$ 1 196	\$ 1 508	\$ 553 147(d)
Asie et Pacifique	5 605	3 952	1 653	1 048	167 955
Amérique Latine et Caraïbes	2 328	1 580	748	454	53 984
Total international	18 455	14 858	3 597	3 010	775 086
Total Amérique du Nord(a)	78 576	53 256	25 320	18 274	1 584 055
Total	\$ 97 031	\$ 68 114	\$ 28 917	\$ 21 284	\$ 2 359 141

(a) Représente principalement les États-Unis

(b) Le poste Produits est composé des produits d'intérêts nets et des produits hors intérêts

(c) Le poste Charges est composé des charges hors intérêts et de la provision pour pertes sur crédit.

(d) Le total des actifs pour le R.U. a été respectivement d'environ 434 milliards de dollars, 451 milliards de \$ et 498 milliards aux 31 décembre 2014, 2013 et 2012.

1501821